

DEMANDE D'AUTORISATION D'ACCES A UNE ZONE PACIFIEE

Je soussigné(e),

NOM		Cadre réservé à l'administration
Prénom		
Adresse :		
Tél portable :		
Mail :		

	Véhicule 1	Véhicule 2	Véhicule 3
Marque			
Modèle			
Immatriculation			

Sollicite une autorisation d'accès pour mon/mes véhicule(s) désigné(s) ci-dessus à l'une des zones pacifiées suivante :

Cité

Bourg

Aoubret

Charité

L'accès à la zone est contrôlé par une borne qui identifie les plaques d'immatriculation des véhicules.

Je m'engage donc à informer l'administration municipale dès le changement de ma situation ou la cession du/des véhicule(s). Cette autorisation d'accès est délivrée pour une période **d'un an** à compter de la date de délivrance. A l'issue, une demande de renouvellement devra être réalisée au minimum 1 mois avant échéance auprès de la Police Municipale.

Liste des pièces à fournir :

- **Une pièce d'identité** : Carte d'identité/Permis de conduire/Carte vitale avec photo/Passport
- **L'un des documents administratifs suivants** : Titre de propriété/Quittance de loyer, facture eau, électricité, téléphone ou Internet de moins de 3 mois/Bail (uniquement pour nouvel arrivant)
- **Copie du certificat d'immatriculation** dont l'adresse doit obligatoirement correspondre à l'adresse de résidence en zone restreinte.

Il est possible de déposer le dossier complet au Services techniques 10 quai Dillon ou de transmettre le tout à l'adresse mail **gestionstationnement@mairie-narbonne.fr**

Fait à Narbonne le :

Signature du demandeur :